



Droit, économie, culture, société et cinéma

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la septième année en 2022, ce cycle de projections-débats de films documentaires ou de fictions français et étrangers a pour objectif de permettre d'approfondir et de renforcer la culture générale, juridique et personnelle.

A la différence d'autres formes de visionnage les séances sont envisagées en regard de thèmes précis, développés dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet disponibles dans la fiche ci-jointe et/ou sur le moodle du cours accessible à tous les étudiants de l'USMB

(<https://moodle.univ-smb.fr/course/view.php?id=18383>)

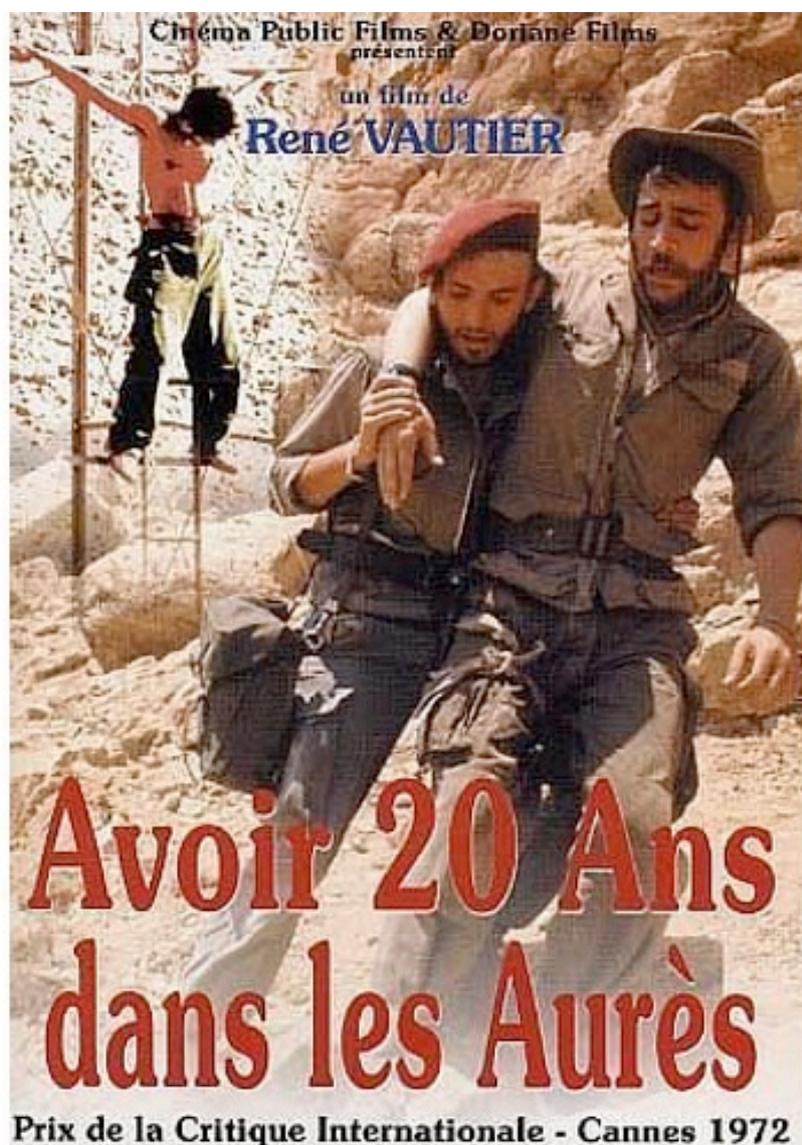
Il est bien entendu possible (et même très recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité des projections indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué (possibilité ouverte seulement aux étudiant(e)s de licence).

- **Toutes les séances se déroulent les jeudi de 13h15 à 16h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphi A1).**
- **L'entrée est libre.**
- **Les dates prévues en 2022/2023 sont les jeudi 22/09 ; 06/10 ; 20/10 ; 10/11 ; 01/12**

Le programme et les compléments sont communiqués et mis en ligne au minimum une semaine avant chaque projection.

Coordination et renseignements : frederic.caille@univ-smb.fr

Semaine 48 – jeudi 01 décembre 2022 - 13h15/16h30



Film historique par son inscription dans l'histoire réelle autant que par sa narration, *Avoir 20 ans dans les Aurès*, malgré sa récompense à Cannes en 1972, est resté longtemps contesté. Choisir comme thème, dix ans après la fin de la Guerre d'Algérie, l'histoire réelle d'un officier déserteur de l'armée française s'enfuyant avec un prisonnier algérien pour lui éviter une exécution sommaire, contenait il est vrai sa part de provocation. Cinquante années plus tard, soixante après les accords d'Evian, ce film n'est cependant peut-être plus seulement un film sur ce conflit si particulier et douloureux. Il nous parle aussi au présent, comme l'avait sans doute voulu son réalisateur, notamment si l'on pense au contingent russe aujourd'hui engagé en Ukraine. Il nous parle de la guerre tout court et du désastre moral qui peut rattraper et détruire de jeunes appelés.

Le film projeté est le plus célèbre du principal et longtemps unique cinéaste anticolonialiste français, René Vautier (1919-2015), qui fut jeune résistant en Bretagne pendant la Seconde guerre mondiale. Cinéaste engagé, il invente dans ce film un genre mi-documentaire (chaque scène est supposée correspondre aux témoignages de cinq témoins au moins, après ses rencontres avec près de 500 appelés et 800 heures d'enregistrement en vue de la préparation du film) / mi-fictionnel (il laissera les acteurs largement improviser leurs dialogues et comportements une fois placés dans les situations). Dès 1953 il s'était engagé en faveur de l'indépendance algérienne et il réalisera une quinzaine de films documentaires, longtemps restés inédits mais désormais disponibles. <https://journals.openedition.org/lectures/17150>

Pour aller plus loin, on pourra commencer ici par une intéressante et assez complète présentation critique du film : <https://www.dvdclassik.com/critique/avoir-20-ans-dans-les-aures-vautier>

On pourra voir ensuite le témoignage de Noël Favrelière, officier français déserteur dont l'histoire a inspiré le film, décédé en 2017 et considéré aujourd'hui comme un des « Justes d'Algérie ». On conseillera notamment la brève vidéo du journal télévisé de France 2 (la seconde de la page) qui résume plusieurs éléments du débat : <http://www.micheldandelot1.com/deserteur-francais-pendant-la-guerre-d-algerie-noel-favreliere-est-mor-a134745138>

Le résumé des événements qui se déroulèrent pendant les 7 années qui s'écoulèrent du 1^{er} novembre 1954 au 19 mars 1962 est disponible sur le site officiel français suivant, notamment dans la première vidéo. On soulignera la précision du récit des négociations et accords qui ont conduit au retour à l'indépendance de l'Algérie. Comme indiqué dans la suite du texte, du fait de l'enchaînement des violences réciproques (OAS/FLN), près de 800.000 européens avaient quitté l'Algérie dès la fin de 1962, en dépit du principe de la création d'un Etat unitaire officiellement accepté par toutes les parties. Le texte montre bien qu'il s'agit de négociations en vue des intérêts de l'Etat français plus que des Français d'Algérie. <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/284385-cetait-le-18-mars-1962-la-signature-des-accords-devian>

On pourra compléter cette première vision, qui insiste sur le non-respect des accords par la partie algérienne, avec la révélation récente de certaines pratiques de guerre de l'armée française, qui nous rapprochent des conflits les plus récents (Syrie notamment). <https://www.humanite.fr/en-debat/algerie/guerre-d-algerie-l-impense-de-la-guerre-des-grottes-754592>

Guerre civile et drame intense pour tous ceux qui y furent confrontés - populations d'Algérie, appelés du contingent, enfants et descendants -, la guerre d'Algérie, comme rappelé dans le texte ci-dessous par son grand spécialiste Benjamin Stora, est demeuré l'un des événements les plus difficiles à comprendre, raconter, accepter. Près de 1.000 livres sur le sujet furent publiés en France rien qu'entre 1970 et 1980, au terme des dix premières années de l'indépendance. « L'impossible réconciliation par l'image » est également évoquée à la fin du texte avec les films qui paraîtront peu après celui de René Vautier, puis ensuite. <https://www-cairn-info.univ-smb.idm.oclc.org/la-gangrene-et-l-oubli--9782707146267-page-238.htm>

Le film est accessible ici : <https://www.cinemutins.com/avoir-20-ans-dans-les-aures>